

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

19 JANVIER 2011

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **MERCREDI LE 19 JANVIER 2011, à 19 h 30 (7 h 30 pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Madame Lyna Pine	, mairesse d'Angliers
Monsieur Luc Lalonde	, maire de Béarn
Monsieur Alain Sarrazin	, maire de Duhamel-Ouest
Monsieur André Pâquet	, maire de Fugèreville
Monsieur Maurice Laverdière,	maire de Guérin
Monsieur Norman Young	, maire de Kipawa
Monsieur Gérald Charron	, maire de Laforce
Monsieur Yvon Gingras	, maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Daniel Barrette	, maire de Laverlochère
Monsieur Philippe Boutin	, maire de Lorrainville
Monsieur Michel Paquette	, maire de Moffet
Madame Carmen Rivard	, mairesse de Nédélec et préfète suppléante de la MRCT
Monsieur Mychel Tremblay	, maire de Notre-Dame-du-Nord
Monsieur Jocelyn Aylwin	, maire de Rémigny
Madame Joanne Larochelle	, mairesse de St-Bruno-de-Guigues
Monsieur Réjean Drouin	, maire de St-Édouard-de-Fabre
Madame Jacinthe Marcoux	, mairesse de St-Eugène-de-Guigues
Monsieur Bruno Boyer	, maire de la ville de Belleterre
Monsieur Philippe Barette	, maire de la ville de Témiscaming
Monsieur Bernard Flébus	, maire de la ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation
Monsieur Tomy Boucher , agent de développement
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

01-11-025

Ouverture de la séance ordinaire publique à 19 h 30, adoption de l'ordre du jour et mot / rapport du préfet, M. Arnaud Warolin.

Il est proposé par M. Réjean Drouin
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Les maires apprécient le caucus (huis clos) qui précède les réunions du conseil; il s'agit d'un moment idéal pour échanger entre autres sur la desserte des services publics, gouvernementaux ainsi que municipaux, de même que faire le point sur l'actualité politique qui nous concerne. La MRCT recherche entre autres la modulation dans les lois et règlements gouvernementaux.

Les municipalités sont invitées à réfléchir sur leur vision en matière de développement économique.

01-11-026

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 décembre 2010.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 décembre 2010 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M^{me} Lyna Pine
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu, sujet aux modifications suivantes :

⇒ Procès-verbal du 15 décembre 2010 :

- Résolution n° 12-10-448, ajouter à la fin : « Ledit Mémoire doit également faire l'évaluation des impacts des mesures prévus sur notre population »;
- Résolution n° 12-10-450 / 40) Mobilisation Témiscamingue :
Ajouter : M^{me} Jacinthe Marcoux, mairesse de St-Eugène-de-Guigues.

⇒ Procès-verbal du 24 novembre 2010 :

- Résolution n° 11-10-413, 2^e alinéa à la 3^e ligne, changer « identité » pour « autonomie ».

01-11-027

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

1^{re} partie

Questions de M. Gilles Lepage :

➤ Le conseil des maires ne devrait-il pas inviter les administrateurs du Centre local de développement (CLD/SDT) à présenter leur vision du développement du Témiscamingue?

Réponse : Des pourparlers sont en cours sur ce sujet.

➤ Suite au retrait de la chronique « Horizon » dans le journal hebdomadaire « Le Reflet » au Témiscamingue, qu'en est-il de la liberté d'expression au Témiscamingue? Qui prendra la relève?

Réponse : La MRCT mettra en opération son nouveau site Web, le 15 mars 2011. Dans le cadre du GAMME, la MRCT travaille sur son plan d'action, comprenant un volet communication.

- Pourquoi la MRCT a choisi l'ex-maire de Rouyn-Noranda comme conférencier lors du GAMME du 15 janvier 2011 portant sur son plan d'action?

Réponse : Le comité organisateur recherchait une personne de l'extérieur du Témiscamingue, ayant une expertise du domaine municipal et du secteur économique et connaissant le Témiscamingue.

Le conseil des maires expriment leur satisfaction à cet égard.

01-11-028

Suivi du GAMME du 15 janvier 2011 sur le plan d'action de la MRCT (2011-2015).

Le conseil des maires est satisfait de la participation ainsi que du déroulement du GAMME (60 participants).

Il est suggéré à l'avenir de réduire l'ordre du jour en laissant plus de temps de discussion aux participants.

Il est également important que les traiteurs utilisent du matériel recyclable.

Un rapport sera présenté au conseil des maires du 16 février 2011 concernant le plan d'action comme tel.

01-11-029

Avenir des services postaux en région en général et au Témiscamingue en particulier.

Même s'il existe un moratoire sur les services postaux, le milieu doit demeurer vigilant pour maintenir les acquis.

Postes Canada a la responsabilité de desservir l'ensemble du territoire; ce sont les moyens qui diffèrent!

Des travaux ont déjà été réalisés en Abitibi-Ouest et à la CRÉ (Comité ruralité); certaines de nos municipalités sont actuellement en pourparlers à ce sujet (ex. : Fugèreville).

La MRCT consultera ces différentes sources et préparera un état de situation à l'intention du conseil des maires.

01-11-030

Charte des matières recyclables.

Considérant la Charte des matières recyclables de la collecte sélective, lancée dernièrement par Recyc-Québec, en partenariat avec le Comité conjoint sur les matières recyclables;

Considérant que cette Charte vise à uniformiser les matières acceptées dans la collecte sélective à l'ensemble des municipalités du Québec;

Considérant que cette Charte facilitera les communications auprès des citoyens en leur indiquant ce qu'ils doivent déposer dans le bac de récupération, tels que les contenants, emballages, imprimés et journaux, ainsi que les différentes catégories de matières : papier, carton, plastique, verre et métal;

Considérant qu'en uniformisant pour l'ensemble des municipalités du Québec les matières de base à déposer dans le bac de récupération, cela simplifie la tâche aux citoyens et facilite également le travail pour les centres de tri leur permettant ainsi de produire des ballots de matières triées de meilleure qualité pour la revente aux recycleurs du Québec.

Il est proposé par M. Maurice Laverdière
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ D'adopter la Charte des matières recyclables de la collecte sélective pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Témiscamingue.

Ladite Charte fait partie de la présente résolution pour valoir comme si au long récitée.

01-11-031

Révision du schéma d'aménagement de la MRCT.

Étape n°	Plan de travail (étapes)	Date
1	Début de la révision	3 novembre 2000
2	Adoption d'une résolution par la MRCT pour fixer les sujets sur lesquels portera la révision : ajuster le schéma à la réalité d'aujourd'hui, voir s'il est possible de mieux gérer les conflits d'usage et faire en sorte que l'aménagement du territoire contribue au développement régional	19 septembre 2001
3	Consultation des municipalités sur les éléments à être inclus dans le projet de schéma	Février à août 2008
4	Adoption du projet de schéma par la MRCT (premier projet)	25 août 2008
5	Demandes de modification	29 mai 2009
6	Adoption du second projet de schéma	19 janvier 2011
7	Assemblées publiques de consultation dans les municipalités	
8	Adoption finale du schéma d'aménagement et de développement	
9	Demandes de modification ou entrée en vigueur	

Suite à l'adoption du premier projet, la MRCT a reçu 69 demandes de modification. Certaines (26) sont essentielles à l'entrée en vigueur en ce sens que, si la MRCT n'y donne pas suite, le gouvernement s'objectera à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement révisé. D'autres (43) sont non essentielles.

La priorité a été de discuter avec les ministères pour en arriver à une entente sur les 26 premières demandes (les discussions se poursuivent toujours). Pour les municipalités, les changements qui seront à faire à la réglementation municipale (après l'approbation du gouvernement) seront les suivants :

- Permettre les usages suivants exclusivement dans les périmètres urbains : institutions publiques et communautaires (bureaux municipaux et gouvernementaux, lieux de culte, bureaux de poste, écoles, centres communautaires, parcs municipaux), équipements de santé (hôpitaux, points de services, centre d'hébergement et de soins de longue durée), institutions financières, équipements culturels et bibliothèques, réseaux d'aqueduc et d'égout, industries de 2^e et de 3^e transformation (Seulement dans le cas où la proximité d'une industrie de première transformation est une condition de viabilité);

- En bordure de la route 101 et de la rue Ontario (Notre-Dame-du-Nord), la marge de recul pour les nouveaux bâtiments résidentiels, institutionnels et récréatifs doit être de 10 mètres (33 pieds) minimum;
- En bordure de la route 391 (entre Fabre et Béarn et entre Angliers et la montée Gamache) de la montée Gamache et de la route Nédélec / Guérin, la marge de recul pour les nouveaux bâtiments résidentiels, institutionnels et récréatifs doit être de 7 mètres (23 pieds) minimum.

En 1984, le schéma d'aménagement séparait la zone agricole en 2 parties : agriculture intensive (vert foncé) et agroforestier (vert pâle). La délimitation sera ajustée pour refléter la réalité d'aujourd'hui.

Prochaines étapes

- 19 janvier 2011 : Adoption du second projet.
- Février 2011 : Envoi du second projet aux municipalités;
- 22 février 2011 : Avis d'assemblées publiques de consultation publié dans un journal;
- 4 au 12 avril 2011 : 8 assemblées publiques de consultation.

La loi exige la tenue d'assemblées publiques dans plusieurs municipalités (minimum 67 % de la population). La loi exige aussi que les assemblées publiques soient présidées par le préfet ou un maire (La MRCT pourrait nommer le maire de la municipalité concernée pour présider chaque assemblée de consultation). Étant donné le peu d'impact pour les citoyens et la réglementation municipale, ces assemblées publiques pourraient être intégrées aux réunions régulières des conseils municipaux et limitées à 10 minutes.

Date prévue	Assemblée publique intégrée au conseil municipal
Lundi 4 avril 2011	Laverlochère
Lundi 4 avril 2011	Saint-Bruno-de-Guigues
Lundi 4 avril 2011	Ville-Marie
Mercredi 6 avril 2011	Duhamel-Ouest
Lundi 11 avril 2011	Béarn
Lundi 11 avril 2011	Notre-Dame-du-Nord
Mardi 12 avril 2011	Lorrainville
Mardi 12 avril 2011	Témiscaming

- Fin 2011 : Adoption finale du schéma d'aménagement et de développement.

01-11-032

Adoption du schéma d'aménagement et de développement (second projet).

Attendu que la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue doit, en vertu des articles 54 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, réviser son schéma d'aménagement entré en vigueur le 3 novembre 1995;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Joanne Larochelle
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Que la problématique d'aménagement (première partie du schéma), le second projet de schéma d'aménagement et de développement (deuxième partie du schéma), le document complémentaire (troisième partie du schéma) et la vision stratégique et le plan d'action (quatrième partie du schéma) soient adoptés.

01-11-033

Consultation sur le second projet de schéma d'aménagement et de développement.

Attendu que la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue a adopté le second projet de schéma d'aménagement et de développement;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin
appuyé par M. Réjean Drouin
et résolu unanimement

- ❖ Qu'une copie du second projet soit transmise aux municipalités locales, aux MRC adjacentes et à la Commission scolaire;
- ❖ Que 8 assemblées publiques de consultation soient tenues, pour respecter les articles 56.8 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (2/3 de la population de la MRCT) et que celles-ci soient intégrées aux réunions régulières des conseils municipaux prévus aux dates et lieux suivants :
 - Lundi 4 avril 2011 : (Laverlochère, Saint-Bruno-de-Guigues et Ville-Marie);
 - Mercredi 6 avril 2011 : (Duhamel-Ouest);
 - Lundi 11 avril 2011 : (Béarn et Notre-Dame-du-Nord);
 - Mardi 12 avril 2011 : (Lorrainville et Témiscaming).
- ❖ Que ces assemblées de consultation soient présidées par le maire des municipalités concernées.

01-11-034

Pacte rural 2011.

Rappel des orientations...

Les municipalités sont invitées à préparer des projets structurants.

01-11-035

Approbation de la répartition des sommes payables à la MRCT pour l'exercice financier 2011 en vertu du règlement n° 144.1-11-2010 intitulé « Concernant l'imposition des taxes et quotes-parts (Budget) pour l'exercice financier 2011 ».

Considérant le règlement n° 144.1-11-2010 intitulé « Concernant l'imposition des taxes et quotes-parts (Budget) pour l'exercice financier 2011 » adopté par le conseil le 24 novembre 2010;

Considérant l'article 976 du Code municipal;

Considérant le projet de répartition aux municipalités remis à chacun des membres du conseil tel que décrit au tableau « Affectation de la répartition des taxes, quotes-parts et contributions par fonctions et activités »;

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que la répartition des sommes payables à la MRCT pour l'exercice financier 2011, en vertu du règlement n° 144.1-11-2010 (Budget 2011), adopté par le conseil de la MRCT le 24 novembre 2010, soit approuvée telle que présentée par le secrétaire-trésorier – directeur général;
- ❖ Que copie certifiée de cette répartition soit transmise au bureau de chaque corporation locale avant le 1^{er} mars 2011.

01-11-036

Projet d'entente avec la Cour du Québec concernant l'application des règlements municipaux dans la MRCT.

Il est proposé par M. Yvon Gingras
appuyé par M. Philippe Boutin
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la ville de Ville-Marie dans sa démarche requérant du ministère de la Justice un décret ministériel autorisant l'utilisation des services de la Cour du Québec pour l'application des règlements municipaux.

Il n'y a pas de cour municipale au Témiscamingue. Pour la MRC de Témiscamingue, le service concernant l'application de certains règlements municipaux est offert par la Sûreté du Québec depuis le 1^{er} octobre 1997.

Lorsque le policier ou la policière constate une infraction à un règlement d'une municipalité, il ou elle rédige un constat d'infraction et signifie à la personne qui contrevient au règlement un exemplaire de ce constat.

Dans tous les cas où un policier ou une policière émet un constat d'infraction au nom d'une municipalité, les amendes retournent entièrement à cette municipalité.

Par ailleurs, lorsque le constat fait l'objet d'une contestation devant les tribunaux, la municipalité doit agir à titre de poursuivant pour percevoir le montant de l'amende.

La MRC de Témiscamingue a entrepris en 1997 des négociations avec la Cour du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour confier au Procureur général du Québec l'ensemble des poursuites pénales relatives aux règlements municipaux de la MRCT, appliqués par la Sûreté du Québec, le tout conformément aux politiques de poursuite du Procureur général du Québec (utilisation des ressources du Palais de justice de Ville-Marie). Ce dossier est toujours en suspens.

À cet égard, les documents suivants font partie intégrante de la présente résolution pour valoir comme si au long récitée :

- Mémoire « L'avenir des services judiciaires au Témiscamingue » – 10 mai 2010;
- Rapport d'activités
Comité de sécurité publique 2007-2010.

La MRC de Témiscamingue offre au ministère son entière collaboration pour mettre en place une mesure simple et efficace pour desservir adéquatement et intégralement les municipalités dans la MRC de Témiscamingue.

01-11-037

Programme PAIR / appels automatisés aux aînés pour s'assurer de leur bon état de santé.

Il est proposé par M. André Pâquet
appuyé par M. Philippe Boutin
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la Table de concertation des personnes âgées du Témiscamingue et ses partenaires dans leur demande requérant l'implantation du Programme PAIR dans la MRC de Témiscamingue auprès des aînés.

PAIR est un service personnalisé gratuit d'appels téléphoniques automatisés qui joint les aînés vivant seuls une fois par jour, pour s'assurer de leur bon état de santé. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée et une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système.

Depuis l'année 1990 au Québec, 46 agences ont été créées, couvrant 494 municipalités.

En 2009, plus de 511 000 appels ont été effectués occasionnant 56 sauvetages.

Ce Programme est important pour la qualité de vie et la sécurité de nos aînés et de leurs familles.

01-11-038

Représentation au Comité santé / Témiscamingue du Centre de santé et de services sociaux du Lac-Témiscamingue.

Considérant la demande du CSSS du Lac-Témiscamingue afin que la MRCT participe à la consultation publique sur les services de santé au Témiscamingue;

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Michel Paquette
et résolu unanimement

- ❖ Que messieurs Réjean Drouin, maire de St-Édouard-de-Fabre et Yvon Gagnon, président du Comité municipal de Laniel soient nommés à titre de représentants de la MRC de Témiscamingue au Comité santé / Témiscamingue pour l'année 2011.

Projet de la municipalité de Nédélec pour l'acquisition d'un camion incendie autopompe.

01-11-039

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la municipalité de Nédélec dans son projet d'acquisition d'un camion incendie autopompe présenté au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) dans le cadre du Volet 5 du Fonds de soutien aux territoires en difficulté.

Un tel équipement permettrait à la municipalité de mieux répondre aux exigences du schéma de couverture de risques en vigueur dans la MRC de Témiscamingue depuis le 18 mai 2010. Cette acquisition répondrait à un des objectifs du Plan de diversification de la municipalité de Nédélec, soit « d'améliorer la qualité de vie des citoyens et d'assurer leurs sécurité et bien-être ».

01-11-040

Information et suivi des dossiers.

- Variation du prix de l'essence :

Les variations fréquentes du prix de l'essence ont un impact négatif sur les distributeurs indépendants. Le contrôle exercé par les pétrolières doit être dénoncé; les services de base en milieu rural sont menacés. La population doit être sensibilisée à l'importance de l'achat local.

Il est convenu que la MRCT mette de l'avant une campagne d'information et de sensibilisation sur ce sujet.

Le maintien de nos services de proximité a un impact sur la qualité de vie, le développement économique (tourisme) et l'occupation du territoire.

- La CRÉ travaille sur un programme en réseautage et développement de marché en agroalimentaire. L'information sera disponible au grand public dans les prochaines semaines. Pour l'Abitibi, il s'agirait d'un fonds de l'ordre de 850 000 \$ sur 3 ans. (À suivre);

- Équipe tourisme :

Les municipalités / villes de Notre-Dame-du-Nord, Ville-Marie et Témiscaming sont en réflexion sur l'avenir des services d'information touristique.

La SDT (Équipe tourisme) est en recrutement pour 2 postes vacants.

Le fonds annuel (60 000 \$) versé par les municipalités (Budget MRCT) ne doit pas servir uniquement à la promotion des sites dans la brochure régionale, mais également au développement de l'offre touristique et de nouveaux produits (innovation).

- Internet haute vitesse :

Communication-Témiscamingue et son partenaire privé ont complété l'installation de la tour de Laverlochère (réseau secondaire appartenant à Communication-Témiscamingue); celle de Fugèreville est en construction (réseau principal appartenant à JBM Net).

Le lien sera établi via Cobalt.

Des pourparlers sont en cours auprès du gouvernement fédéral, ainsi que de la Commission de protection du territoire agricole.

➤ Tembec :

La rencontre prévue en janvier 2011 est annulée et reportée à mars ou avril. L'entreprise n'a pas complété son plan d'action. (À suivre).

➤ Événements à noter :

- Finale régionale centralisée des Jeux du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 28 au 30 janvier 2011 à Ville-Marie (Notre-Dame-du-Nord, St-Bruno-de-Guigues, Lorrainville, Duhamel-Ouest et Témiscaming). 1 100 participants sont attendus.
- Colloque en sécurité incendie... 22 janvier 2011 :
9 h 00 à 15 h 00 – St-Bruno-de-Guigues.
- Prochain conseil des maires : 16 février 2011.

➤ Dépôt de documents :

- Communiqué de presse, GAMME du 15 janvier 2011;
- Bulletin « Directement de la SDT » décembre 2010 / janvier 2011;
- Bulletin « Le Ouï-dire » janvier 2011.

01-11-041

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

2^e partie

Commentaires de M. Gilles Lepage concernant :

- Programme électoral du préfet (élection de novembre 2009);
- Enregistrement de la période de questions aux réunions du conseil des maires.

01-11-042

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M. Yvon Gagnon
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 21 h 40.

(Original signé)

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.